

pour notre centenaire en 1967. C'est là une des raisons pour lesquelles je m'inquiète de la modification des annexes selon laquelle le délai pour la cession des terrains a été de nouveau reporté à plus tard, jusqu'à la fin de mars. J'estime que nous obtiendrions plus de renseignements sur les différentes questions posés en faisant en sorte que le comité entende d'autres témoignages des dirigeants et, comme le sénateur Roebuck l'a dit, des directeurs des chemins de fer ou des syndicats rattachés aux chemins de fer.

Dans l'intervalle je me contenterai de dire que ceux qui ont assisté aux séances du comité lors de la dernière session doivent avoir la mémoire bien courte parce que ce projet a été examiné à fond, sans que les intérêts ouvriers en cause ne disent mot, vu qu'à part les représentants de l'industrie du camionnage, personne ne s'est opposé à cette proposition.

L'honorable M. Vaillancourt: Le sénateur Lambert a dit que le centre de la ville déménage. Croit-il qu'il faudra changer l'emplacement des édifices du Parlement et du Château Laurier pour qu'ils soient dans le nouveau centre?

L'honorable M. Lambert: Si les sessions du Parlement continuent d'être aussi longues qu'au cours des dernières années, ce serait peut-être une bonne chose.

L'honorable M. Reid: Puis-je demander au motionnaire du bill si la question de déplacer la gare fut mentionnée lorsque nous avons discuté la chose l'an dernier? A-t-on dit à ce moment-là que la gare devait être déménagée à l'endroit qu'il désigne actuellement comme le centre de la ville? Je ne me souviens pas.

L'honorable M. Choquette: Oui; notre bon ami, le président du comité des transports et communications, en a parlé en disant qu'on allait la déménager au diable vauvert.

L'honorable M. Reid: Où ça?

L'honorable M. Choquette: A Hurdman's Bridge, à trois milles de la ville.

L'honorable M. Hugessen: Si je peux reprendre la parole, je voudrais dire qu'il y a un certain nombre d'années, je me suis vivement opposé au déplacement de la gare. Mes vues correspondaient alors à celles de mon ami, le sénateur Macdonald (Brantford) en ce moment. Pour cette raison, je me suis intéressé d'une façon particulière aux témoignages rendus par les deux compagnies de chemin de fer sur ce point lors des auditions du comité permanent des transports et communications, l'an dernier. Je m'étais fort inquiété de ce qu'elles estimeraient être repoussées hors du centre de la ville, de sorte qu'elles perdraient un volume considérable de leur trafic-voyageur à l'avantage des compagnies de transport aérien et routier. Cependant, les représentants des chemins de fer n'ont pas pris cette attitude; ils ont dit, comme un certain honorable sénateur l'a affirmé aujourd'hui, que le centre de la ville se déplace vers le sud et que la majorité des gens qui habitent Ottawa et qui veulent voyager par le train seront mieux servis par la gare située sur ce nouvel emplacement qu'ils ne l'ont été jusqu'ici à cause des embouteillages qui se produisent à l'endroit où elle est située présentement. La nouvelle gare, paraît-il, sera située au point de convergence des autostrades qui permettront très facilement de s'y rendre.

De plus, un certain nombre d'importants services de l'État vont déménager à la périphérie de la ville dans les directions sud et est, et il sera plus facile de se rendre à la gare depuis ces édifices que ce n'est le cas actuellement. Je le répète, j'ai été assez étonné que les compagnies de chemins de fer adoptent cette attitude. Mais, comme elles l'ont expliqué, elles ne comptent pas perdre de trafic par le déplacement de la gare au nouvel endroit proposé.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 2^e fois.)

RENVOI AU COMITÉ

Sur la motion de l'honorable M. Lambert, le bill est déféré au comité permanent des transports et communications.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à 3 heures de l'après-midi.